



COMMUNE DE CHOISY

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 074-217400761-20221206-2022_38D-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice	18
Présents	13
Votants	17

L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre

Le conseil municipal de la commune de Choisy, dûment convoqué le 30 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves GUILLOTTE, Maire.

Présents : Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Jacqueline CECCON, Norbert CHIODINI, Gilbert LIENARD, Jacqueline PECORARO, Jean BARDET, Brigitte BARRET, Olivier COUET, Guy PHILIPPE, Marlène CHAFFARD, Sylvie AUROY,

Pouvoirs : Michel SOCQUET-CLERC à Christian BOCQUET, Isabelle JOYE à Jacqueline PECORARO, Valérie STEFANUTTI à Marlène CHAFFARD, Stéphane GREVE à Jean BARDET

Absents : Aurore MOSSIERE

Secrétaire de séance : Jean BARDET:

22/38

Objet :

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE PERISCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE

Madame Christiane MICHEL, maire-adjoint en charge des affaires scolaires, rapporteur présente au conseil municipal le projet de modification du règlement intérieur du service périscolaire et extra-scolaire qui fixe les coûts, les conditions d'encadrement, les horaires et les conditions d'accueil.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER le règlement intérieur du service périscolaire et extra-scolaire modifié,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à le signer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement intérieur du service périscolaire et extrascolaire modifié,
- **AUTORISE** Monsieur le maire à le signer.

Le secrétaire de séance
Jean BARDET

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Yves GUILLOTTE

Délibération devenue exécutoire compte tenu de la télétransmission en Préfecture le
et de la publication le